



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 10

Le 15 juin 2006

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les commissaires se sont réunis le lundi 15 mai 2006 en ajournement de la séance ordinaire du 24 avril. Ils ont alors adopté pour consultation le projet de politique culturelle de la Commission scolaire des Phares. La Commission scolaire a l'obligation d'élaborer une politique culturelle en lien avec le programme « Culture à l'école » mis de l'avant par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Le projet de *politique culturelle* est actuellement soumis à une consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent. Le retour de consultation est attendu pour le 15 juin 2006.

Après consultation, le Conseil a par ailleurs adopté les calendriers scolaires de l'année 2006-2007 pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général.

Les services de la firme de consultants Le Groupe Renaud et associés inc. ont été retenus pour une période de deux ans dans le cadre du *Programme d'aide aux employés*. Le contrat sera valide du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2008, au coût de 68 040 \$, taxes en sus.

Dans le contexte de la réalisation des travaux correctifs reliés à la pyrite, phase II, à l'école le Mistral, le contrat a été accordé à la firme Les Constructions GHM de Rimouski inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 432 400 \$. Dans le même ordre d'idée, le contrat de réalisation des travaux de fenestration du Pavillon Lavoie, à Saint-Eugène-de-Ladrière, a été accordé à la firme Construction GMHG inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 62 800 \$.

Le Conseil des commissaires a offert ses félicitations aux lauréats locaux du Concours québécois en entrepreneuriat. Au premier cycle du primaire, le projet « *Le goût des mots* » a été retenu. Ce projet a été élaboré et réalisé par la classe des Papillons de madame Christine Garneau, au pavillon Mont-Saint-Louis du Bic. Au deuxième cycle du primaire, le projet présenté par la classe de madame Julie

Lepage, du pavillon Marie-Élisabeth de Saint-Gabriel, « *Pupitre en gros* », a remporté la palme. Au troisième cycle du primaire, c'est le projet « *Papier aux quatre vents* » de la classe de madame Suzanne Cromer, du pavillon aux Quatre-Vents de Saint-Octave, qui a été retenu. Au secondaire général, les honneurs sont allés au projet « *Les Robolympiques* » de la classe de madame Annie Vaillancourt du pavillon l'Écho-des-Montagnes, à Saint-Fabien. Et finalement, un projet supplémentaire a été retenu pour l'étape régionale du concours, « *La passion de la politique, une affaire de génération* » présenté par un groupe de l'école Paul-Hubert. Bravo à tous ces jeunes et à leurs enseignantes!

Les commissaires ont également offert leurs félicitations aux élèves membres de l'Harmonie de l'école le Mistral, sous la direction de madame Noëlline Banville, qui ont reçu la « mention d'excellence » dans la catégorie *Harmonie* au North America Music Festivals, à Virginia Beach. Des sincères félicitations ont aussi été adressées aux élèves des classes de guitare de l'école le Mistral, sous la direction de messieurs Berthier Francoeur et Érick Labbé, qui ont obtenu la « mention supérieure » également au North America Music Festivals.

Lors de la séance ordinaire du 29 mai dernier, le Conseil a adopté les « *Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2006-2007* ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général. Par ailleurs, dans le dossier de la taxe scolaire, le Conseil a résolu d'exiger en 2006-2007 des intérêts au taux annuel de 15 % calculé mensuellement sur tout compte de taxes recevable passé dû de 30 jours.

Dans le dossier de l'exécution des travaux de fenestration et d'enveloppe au pavillon Saint-Rémi, le contrat a été octroyé à la firme Gides April inc, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 261 913,42 \$. À l'école Paul-Hubert, un contrat pour des travaux similaires a été octroyé à la firme Les Constructions GHM de Rimouski inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 432 350 \$.

À l'école Langevin, un contrat d'exécution de travaux de fenestration a été accordé à l'entreprise JC Construck Matane inc., au montant de 344 785 \$.

Dans un tout autre ordre d'idée, en conformité avec les dispositions de la Loi sur les élections scolaires, les commissaires ont résolu d'adopter le projet de division du territoire de la Commission scolaire des Phares en 19 circonscriptions électorales selon les descriptions des limites incluses dans un document qui sera soumis à la procédure de consultation publique. Le document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation.

Le Conseil a accepté la soumission d'assurances générales pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 1^{er} juillet 2007 du courtier Lemieux, Ryan et Associés au coût de 64 722 \$. Le calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires pour 2006-2007 a été adopté. Les deux premières séances de la prochaine année scolaire sont

prévues les lundis 21 août et 25 septembre 2006, à Rimouski.

Les écoles de la Rivière et Institutionnelle du secteur centre changent de nom et deviendront, à compter du 1^{er} juillet 2006, l'« école du Portage ». Un nouvel acte d'établissement sera émis en conséquence.

Le Conseil des commissaires a résolu de nommer monsieur Yvan Brillant au poste de directeur adjoint par intérim de l'école Paul-Hubert pour la période du 14 août 2006 au 30 juin 2007. Le poste de régisseuse ou de régisseur des services des ressources matérielles a été ouvert et sera comblé par voie de concours, à la suite du départ à la retraite de son titulaire actuel.

Finalement, la secrétaire générale a informé les commissaires de la démission de monsieur Normand Michaud, commissaire de la circonscription no 3 (Sacré-Cœur). Cette démission est effective depuis le 27 mai 2006.

Médaille de bronze de l'Ordre du Mérite

Paul Labrecque honoré par la Fédération des Commissions scolaires

La médaille de bronze de l'Ordre du Mérite de la Fédération des Commissions scolaires du Québec est décernée à monsieur Paul Labrecque, directeur général de la Commission scolaire des Phares. La médaille lui a été remise, le lundi 5 juin 2006, par le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

L'Ordre du Mérite veut honorer une citoyenne ou un citoyen qui a contribué de façon spéciale à l'avancement de l'éducation et plus particulièrement à la promotion et au progrès des commissions scolaires et du système public d'enseignement. La médaille de bronze est décernée à une personne ayant travaillé au service d'une commission scolaire et qui a su mettre en œuvre des activités ou des programmes qui ont favorisé la réussite éducative des jeunes.

Détenteur d'une maîtrise en administration publique, d'une maîtrise en éducation, d'un certificat en animation, d'un baccalauréat en pédagogie et d'un brevet d'enseignement, monsieur Paul Labrecque œuvre dans le domaine de l'éducation depuis 1969. D'abord enseignant, puis conseiller pédagogique en Formation professionnelle et à l'Éducation des adultes, il a ensuite été nommé coordonnateur du service de l'Éducation des adultes à la Commission des écoles catholiques de Québec. Il a assumé par la suite la direction du service de la Formation professionnelle et de l'Éducation des adultes à la Commission scolaire de la Capitale. Depuis 2001, il assume la fonction de directeur général de la Commission scolaire des Phares.

Au cours de sa carrière, monsieur Labrecque a également présidé l'Association des cadres scolaires du Québec, il a été vice-président et membre fondateur de la Fondation réussite jeunesse, président fondateur de la Table provinciale de concertation pour contrer la violence à l'école. Il a également été membre du conseil d'administration du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire, membre du conseil d'administration du Club des petits déjeuners du Québec, président et membre fondateur du Consortium Allo prof et président du comité Rimouski ville étudiante.

Dans le cadre de son mandat à la direction générale de la Commission scolaire des Phares, monsieur Paul Labrecque a mené à bien plusieurs dossiers majeurs, dont l'adoption d'un nouveau *Plan stratégique*, le redressement des finances, le développement de la formation professionnelle, la mise en place de plusieurs partenariats avec le milieu, la réorganisation des services aux élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage, le renouvellement du personnel, particulièrement au niveau des directions d'école, et l'orientation donnée aux programmes d'enrichissement.

Au cours de son mandat, monsieur Labrecque a constamment mis l'accent sur la réussite éducative des élèves. Cet objectif de réussite s'est traduit notamment par une adaptation des services pour répondre le mieux possible aux besoins des élèves et une répartition équitable des ressources entre les milieux.

Travailleur infatigable doué d'un tempérament entrepreneurial, homme de vision et de leadership, gestionnaire émérite, monsieur Paul Labrecque prêche par l'exemple en menant à bien les dossiers qui lui sont confiés ou qu'il met lui-même en chantier. « Pour toutes ces raisons et bien d'autres, que celles et ceux qui l'ont

côtoyé tout au long de sa brillante carrière pourraient énumérer, nous lui remettons la médaille de bronze de l'Ordre du Mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec comme témoignage de notre appréciation et nous lui disons merci », a conclu monsieur Raymond Tudeau.

Madame Francine Doucet, directrice générale adjointe

Lors de sa séance du 29 mai, le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de madame Francine Doucet au poste de directrice générale adjointe de la Commission scolaire des Phares. Madame Doucet entrera officiellement dans ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet prochain.

Madame Francine Doucet possède une vaste expérience dans les domaines de l'éducation et de l'administration. Après avoir enseigné durant dix ans aux niveaux primaire et secondaire, à l'éducation des adultes et au collégial, madame Doucet a accédé à des postes de directrice adjointe d'écoles secondaires, aux commissions scolaires de Normandin et des Découvreurs, avant d'être nommée à la direction de l'école primaire Bonne-Entente puis de l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier, toujours à la Commission scolaire des Découvreurs. Depuis mars 2003, madame Doucet assume la fonction de directrice de l'école Paul-Hubert à la Commission scolaire des Phares.

Depuis son arrivée à Rimouski, madame Francine Doucet s'est également impliquée dans son milieu et dans des activités connexes en éducation. Elle préside actuellement le Conseil d'administration du Collège de

Rimouski. Elle est également représentante à l'Association des directions d'établissement du Bas-du-Fleuve, section des Phares, et conseillère aux relations de travail pour l'Association des directions d'établissement du Bas-du-Fleuve.

À compter du 1^{er} juillet 2006, à la suite de la révision de la structure administrative de la Commission scolaire des Phares entérinée par le Conseil des commissaires le 24 avril dernier, le poste de directrice générale adjointe comprendra également la direction des services éducatifs. « Nous sommes convaincus que les qualités de leader et de pédagogue de madame Doucet, de même que son expérience sur le plan administratif, lui permettront de relever avec brio les défis qui l'attendent dans ses nouvelles fonctions », précise le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

Rappelons également qu'à compter du 1^{er} juillet 2006, monsieur Jacques Poirier, qui assume actuellement la fonction de directeur général adjoint, deviendra directeur général de la Commission scolaire des Phares, au départ de monsieur Paul Labrecque qui quittera ce poste le 30 juin pour la retraite.

Une note parfaite pour *Secondaire en spectacle*

Les événements reliés à *Secondaire en spectacle* ont obtenu un succès sur toute la ligne, cette année. De plus, les jeunes du Bas-Saint-Laurent sont maintenant considérés comme les plus dynamiques au sein de l'organisation de *Secondaire en spectacle*, à l'échelle du Québec.

Une vingtaine de finales locales ont impliqué autant d'écoles de la région. Trois finales régionales se sont déroulées dans le Bas-Saint-Laurent, à Matane, Rivière-du-Loup et Squatec. 1 500 jeunes ont été impliqués sur scène ou hors scène (promotion, vente de billets, éclairage, sonorisation, costumes, maquillage, etc.) et près de 10 000 personnes ont assisté aux spectacles.

L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent supporte les organisations locales et

coordonne les finales régionales de *Secondaire en spectacle*. Fin mai, l'URLS a également encadré la délégation bas-laurentienne dans le cadre du 7^e *Rendez-vous panquébécois* qui s'est déroulé à Gatineau. Notre délégation comptait 34 jeunes participants, dont 29 lauréats des finales régionales qui ont été invités à se produire sur scène dans un cadre professionnel, sans compétition, dans la soirée du 26 mai, à l'Aréna Robinson. Une équipe du Bas-Saint-Laurent, sélectionnée parmi l'ensemble des régions du Québec, a animé ce spectacle.

En plus d'une participation financière de l'État, notons l'implication de plusieurs partenaires dans l'organisation de *Secondaire en spectacle* dans notre région : la Commission jeunesse de la Conférence régionale des élus, le mouvement Richelieu Chapais et Bas-Saint-Laurent et finalement, Desjardins.

À l'école Élisabeth-Turgeon

Des élèves ont créé leur petite entreprise

Les 27 élèves de la classe de 4^e et 5^e année de mesdames Nathalie Gauthier et Kate Desjardins, de l'école Élisabeth-Turgeon, ont participé cette année à un projet entrepreneurial, « *Les herbes en fête* ». Avec le support des enseignantes, ils ont mis sur pied une petite entreprise spécialisée dans la production de fines herbes et de légumes.

Un comité d'entreprise a été mis en place, sous la présidence d'une élève, Laurence Nadeau. La structure de l'entreprise s'appuyait aussi sur plusieurs vice-présidences : vente et distribution, production, finances et ressources humaines, marketing. En plus des jeunes impliqués dans le comité de direction, les autres élèves devenaient des employés spécialisés dans l'un ou l'autre des domaines.

Une personne ressource du milieu des affaires, monsieur Louis Khalil, a d'abord expliqué aux élèves le fonctionnement d'une entreprise. Les jeunes ont semé les graines, puis ils ont transféré les jeunes plants dans des pots qu'ils ont décorés. Des affiches

promotionnelles ont été préparées et installées en différents endroits de l'école. Les plants ont été mis en vente dans de jolis pots pour la *Fête des Mères*. Des parents et des membres du personnel de l'école ont constitué la principale clientèle de l'entreprise.

En plus de favoriser le travail en équipe et l'application concrète de notions, le projet a permis l'intégration de plusieurs matières : français (acquisition du vocabulaire relié aux entreprises et au domaine de l'horticulture), mathématiques (calcul des revenus et des dépenses, budget et bilan, etc.), sciences, arts plastiques. Les enseignantes et les élèves ont également pu compter sur l'expertise d'une bénévole, madame Micheline Boucher.

Les profits réalisés par la vente des plants couvriront une partie des frais d'un voyage de fin d'année à Valcartier. La porte-parole de la classe, Laurence Nadeau, a qualifié cette expérience de « *très motivante et enrichissante* ».

La politique... avec passion!

Environ 500 élèves ont participé à l'activité « *La passion de la politique, une affaire de générations* » le 4 mai dernier, à l'Auditorium de l'école Paul-Hubert. Finaliste à l'échelon régional du *Concours québécois en entrepreneuriat*, ce projet avait pour objectif d'offrir une tribune aux politiciens et politiciennes, de même qu'aux représentants et représentantes d'organismes socio-politiques, afin de favoriser la discussion et de sensibiliser les jeunes à l'importance de la politique dans la société.

Émilie Drapeau, du comité administratif de « *La passion de la politique, une affaire de générations* », précise que cette activité mettait l'accent sur la passion. « *Nous visons à contribuer au changement de perception de la majorité des élèves face aux politiciens et à l'organisation de la société. Par l'entremise de débats, nous avons tenté d'informer les jeunes de*

4^e secondaire et de leur inculquer le désir de devenir de futurs citoyens responsables. »

Des sujets tels que le transport en commun, la loi 101, l'environnement, la souveraineté, les soins de santé et la toxicomanie ont animé les discussions. Parmi les conférenciers présents, on retrouvait le maire de Rimouski, monsieur Éric Forest, madame Suzanne Tremblay, ex-députée, monsieur François Bourget, intervenant en toxicomanie, messieurs Jean-François Fortin et Michel Ross, professeurs au Cégep de Rimouski, monsieur Yannick Proulx, représentant FTQ et monsieur Renaud Saint-Pierre, membre du Conseil étudiant de l'école Paul-Hubert. Les principales organisatrices de l'événement étaient Kim Chiasson, Érika Hounsel, Camille Roussel et Émilie Drapeau. Bravo pour cette initiative!

L'école le Mistral embellit son environnement

L'école le Mistral est reconnue comme « *Établissement vert Brundtland* » (EVB) depuis 2003. Des valeurs telles que l'écologie, le pacifisme, la démocratie et la solidarité sont véhiculées à l'intérieur de l'école, particulièrement par les membres du Comité EVB.

Chaque année, les élèves de l'école le Mistral démontrent leur engagement et le respect de ces valeurs par le biais d'activités de collectes de fonds à caractère humanitaire. Si l'atmosphère est généralement excellente à l'intérieur de l'école, les membres du Comité EVB déplorent le fait que l'école

apparaisse, de l'extérieur, comme un bâtiment austère juché sur une colline balayée par le vent. « Afin de l'intégrer plus harmonieusement à l'environnement, nous, du Comité EVB, avons le projet de doter l'école Le Mistral d'un décor vert et accueillant », explique madame Isabelle Bérubé.

Pour aménager de futures plates-bandes et planter des arbres sur les terrains de l'école, le Comité EVB a lancé une campagne de financement. « Le secteur professionnel est prêt à nous donner un coup de main en fournissant l'expertise et en préparant le sol en vue d'aménager des plates-bandes. Cependant, nous avons besoin d'argent pour acheter de la terre, du compost, de la tourbe, etc. Nous amorçons donc une campagne de financement autorisée par le Conseil d'établissement. Si vous connaissez des gens de votre entourage qui seraient intéressés à contribuer financièrement à ce projet, madame Isabelle Migneault,

au secrétariat, recevra les chèques libellés au nom de la Fondation de l'école, portant la mention « Projet EVB ». Des reçus pour fins d'impôt seront émis à la demande des donateurs. Cette campagne est aussi lancée dans le grand public », ajoute madame Bérubé.

Par ailleurs, le Comité EVB lance un appel aux personnes qui désireraient donner des arbres (provenant d'un boisé privé, par exemple) à communiquer avec Isabelle Bérubé (local C-326, au numéro 775-4838).

Une activité de reconnaissance EVB a eu lieu le 9 mai, sur l'heure du midi, dans la cour arrière de l'école. Le gouvernement étudiant a alors effectué la plantation officielle d'un arbre en présence des membres du Comité EVB et du directeur de l'école, monsieur Claude Gauthier.

Une fête pour souligner les réussites

Les élèves en Coiffure et esthétique du Centre de formation Rimouski-Neigette ont célébré la fin de leurs études lors d'un bal à l'Hôtel Rimouski, à la fin janvier. Les familles et les amis des élèves étaient conviés à participer à cet événement.

Pour souligner la réussite des étudiantes, madame Martine Landry, directrice adjointe en formation professionnelle, leur a remis des attestations. Pour

l'occasion, plusieurs compagnies ont également valorisé le travail des élèves en offrant divers produits et outils de travail : Babor Canada, Esthétique sans frontière, Sothys International, Dectro International, Distribution Katleen, Sécurité Médic, La Maison Chalut, Capilex Beauté, Pivot Point, Star Bédard, Cantin Beauté, Distribution Pro-Coiffe et Concept J-P.

Olympiades de la formation professionnelle et technique

Médaille d'argent en Dessin industriel

Les Olympiades provinciales de la formation professionnelle et technique se déroulaient récemment à Québec. Le Centre de formation Rimouski-Neigette a décroché une troisième médaille en quatre participations en *Dessin industriel*.

Finissante en *Dessin industriel* au Centre de formation, Jennyfer Ouellet a remporté la médaille d'argent. Elle a offert une performance remarquable parmi les sept meilleurs candidats provenant de différentes régions du Québec, dans quatre épreuves distinctes d'une durée de trois heures chacune. Elle devait notamment effectuer des relevés de mesures, réaliser un croquis côté d'une pièce, produire des dessins de fabrication, de présentation et d'assemblage. Jennyfer a complété son programme au Centre de formation Rimouski-Neigette en avril dernier et a obtenu un emploi de dessinatrice chez Structures GB de Rimouski.

Depuis 2002, le Centre de formation offre le programme de *Dessin industriel* selon une formule d'alternance entre le milieu scolaire et le milieu de travail industriel. De plus, à partir de septembre prochain, ce programme sera offert en enseignement individualisé.

La direction du Centre et les enseignants du département de *Dessin industriel*, messieurs Serge Duguay, Steeve McCarthy et René Leblanc sont donc très fiers et souhaitent à Jennyfer une carrière à la hauteur de son talent, de ses qualités et de sa persévérance.

Merci à notre « collaboratrice spéciale », madame Martine Landry, directrice adjointe au Centre de formation Rimouski-Neigette!

Concours *Optimath*

Trois élèves de la Commission scolaire reçoivent des bourses

Trois élèves de la Commission scolaire des Phares ont reçu des bourses de l'UQAR dans le cadre du concours régional *Optimath*. Les jeunes méritants sont Jessica Desrosiers, une élève de 1^{re} secondaire de l'école Langevin, à Rimouski, Raphaëlle Cardinal, une élève de 4^e secondaire de l'école le Mistral, de

Mont-Joli, et Vincent Michaud Rioux, un élève de 5^e secondaire, également du Mistral.

Bravo à nos boursiers, de même qu'aux responsables du déroulement du concours dans ces deux écoles, madame Manon Gauthier au Langevin et monsieur Daniel Ouellet au Mistral.

Entrevue avec madame Lucie Gagné

Pour mieux connaître le Service de la paie

Le Service de la paie : comment ça marche? On se doute bien que le système est assez complexe à gérer puisque la paie, ça concerne tout le monde... et d'assez près! Pour en savoir plus, nous avons rencontré la responsable de la paie à la Commission scolaire, madame Lucie Gagné, agente d'administration.

Le Service de la paie exige du personnel qui y est affecté beaucoup de planification. Les délais sont réels et immuables! mesdames Lucie Gagné, Joan Amiot et Jocelyne Arbour assument quotidiennement une certaine pression. « *Je pense que toutes les trois, nous sommes habituées à gérer le stress. Nous débordons souvent de notre horaire de travail, afin de respecter les délais.*

Les paies sont déposées aux deux semaines, le jeudi matin. Toutes les étapes qui viennent avant doivent donc être complétées à temps. Même si nous vérifions toujours nos données, nous savons qu'une erreur peut survenir, c'est humain. Nous évitons alors de dramatiser la situation. Une erreur, après tout, ça se corrige. Si une erreur se produit, nous en parlons honnêtement avec la personne concernée et nous prenons les mesures pour corriger la situation. »

Lucie, Joan et Jocelyne préparent, aux deux semaines, 1 600 paies! Sur ce nombre, on retrouve environ 900 paies fixes versées à des employées et employés réguliers de la Commission scolaire. Les quelque 700 autres paies doivent tenir compte de données variables reliées, par exemple, à des emplois occasionnels, des contrats à court terme. Le Service de la paie reçoit des précisions du Service des ressources humaines de la Commission scolaire (engagements, départs et autres changements), mais également des données des écoles (suppléance occasionnelle, emploi ou absence à court terme). Toutes les données doivent être validées avant de lancer les paies.

La Société GRICS (Gestion du réseau informatique des commissions scolaires) met à profit son expertise afin de combler les besoins en informatique des commissions scolaires. « *Le développement est constant, dans ce secteur. Nous devons nous adapter à des changements importants, au plan informatique, environ tous les deux ans. Cependant, nous recevons régulièrement de la formation et les changements apportés facilitent généralement notre travail.* »

Les avis de dépôt sont imprimés et mis sous enveloppe au Centre administratif de la Commission scolaire. Là encore, la technologie joue un rôle important et évite beaucoup de manipulations. Par ailleurs, aux deux semaines, le fichier de la paie de la C.S. des Phares est envoyé à la Centrale Desjardins, à Montréal, qui a la responsabilité de répartir les dépôts dans les différentes institutions financières où les employés ont des comptes.

Madame Lucie Gagné qualifie son travail de très peu routinier. « *Nous répondons directement à beaucoup de questions. Par exemple, des gens qui ont des questions à nous poser sur une paie ou qui souhaitent faire effectuer des calculs nous appellent. J'aime bien cet aspect du travail qui nous permet d'entrer en communication avec beaucoup de personnes.* »

Le Service de la paie est sujet à certaines... fluctuations dans la quantité de travail à fournir, durant une année. La fin d'une année scolaire amène un surcroît de travail au personnel affecté au Service de la paie. Le mois de juin et le début juillet sont des périodes chaudes, et pas seulement parce qu'il fait chaud à l'extérieur! On parle notamment d'environ 850 cessations d'emploi à faire, de paies à devancer, pour juillet et août. Les vacances des employées du Service de la paie peuvent même s'en trouver retardées!

Notes d'or pour nos harmonies

L'harmonie de l'école Norjoli, regroupant 50 élèves de 2^e et 3^e cycle de l'école Norjoli et quelques-uns de l'école l'Envol, se présentait au festival des harmonies de Sherbrooke le 21 mai dernier. Sous la direction de madame Maryse Pellerin, les élèves ont remporté une *note d'or*. Ce résultat hautement mérité prouve encore une fois que la compétence des élèves musiciens germe et s'enracine dès leurs années au primaire. Ces acquis leur assurent ensuite une base solide pour la poursuite de leur art au secondaire.

Par ailleurs, l'harmonie *Vents-du-Fleuve* de l'école Paul-Hubert a mérité une médaille d'or et une évaluation parfaite le 26 mai dernier, dans le cadre de la compétition nord-américaine d'orchestres d'harmonie qui se déroulait à Toronto, le Music Maestro Please.

En mai, l'harmonie composée d'élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire avait également récolté une note d'or au Music Fest Québec et a gagné du même coup un laissez-passer pour le Music Canada Fest, en 2007. Bravo à ces 53 jeunes et à leur enseignante, madame Marie-Annick Arsenault!

40 métiers expliqués aux jeunes

Les 580 élèves de 4^e secondaire de l'école Paul-Hubert ont pu en apprendre davantage sur 40 métiers différents via le projet « *Mon exploration, ma réussite!* »

Ce projet, mis en place grâce à la collaboration du Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette et de l'école Paul-Hubert, a comme objectifs de permettre aux jeunes de valider leurs intérêts et de découvrir différents métiers. Afin d'atteindre ces buts, l'agente d'information Nancy Dechamplain, aidée par le comité organisateur, a proposé trois formules aux élèves : les stages d'un jour qui permettent au jeune de vivre une journée avec un professionnel, les visites exploratoires, où un groupe de participants est accueilli dans différents lieux de travail et les ateliers-conférences qui ont réuni 40 professionnels de la région.

Photographe, dentiste, ou pilote, les élèves ont pu choisir différentes compétences, allant des métiers plus traditionnels à d'autres, plus rares. « *Trouver des conférenciers dans des domaines aussi diversifiés a été un très beau défi* », souligne madame Dechamplain, qui

a été aidée par des enseignantes de sciences pour ce volet. « *L'implication des gens a été récompensée par les questions et l'intérêt des élèves. Les conférenciers ont sûrement su éclairer le choix d'avenir de ces jeunes* ».

Le projet « *Mon exploration, ma réussite!* » a permis à plusieurs centaines de jeunes de vivre une expérience pertinente. « *150 jeunes ont bénéficié des visites exploratoires, 50 jeunes ont vécu une journée d'observation en entreprise et 580 élèves ont participé aux ateliers-conférences. Ces activités sont possibles dans une région où les employeurs s'impliquent et croient en la jeunesse.* » L'école Paul-Hubert et le Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette sont très fiers du travail accompli et souhaitent la poursuite du projet pour l'an prochain.

Merci à Chantale Dumont
Agente de communication au
Carrefour jeunesse-emploi
Rimouski-Neigette

Des bourses pour promouvoir l'activité physique à l'école

Kino-Québec et ses partenaires, la Fédération québécoise du sport étudiant et la Fédération des éducateurs physiques enseignants du Québec, verse 6 500 \$, en bourses, dans le Bas-Saint-Laurent pour soutenir les écoles dans les projets qui visent à faire bouger les jeunes.

Les jeunes de 12 à 17 ans ont déjà tendance à devenir sédentaires. Leurs aînés bougent encore moins et on estime que le quart des adultes âgés de 44 à 54 ans sont devenus carrément sédentaires. Être actif, pour un jeune de 12 à 17 ans, ça peut signifier marcher à un pas modéré durant 80 minutes par jour ou faire du vélo durant 40 minutes. On retrouve également diverses

catégories d'activités physiques : les activités domestiques (passer l'aspirateur, faire le marché...), l'activité physique au travail, les activités de transport, les activités de loisir et d'engagement communautaire.

Pour une sixième année, Kino-Québec s'associe aux projets des écoles qui font en sorte que nos jeunes non actifs puissent avoir le goût de bouger. Une école active offre à ses élèves et à son personnel un environnement physique et social qui favorise l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie (bonne alimentation et pratique sécuritaire d'activités physiques durant les cours, les loisirs et les déplacements).

À la Commission scolaire des Phares, une bourse de 500 \$ a été accordée à l'école Paul-Hubert pour un projet élaboré en collaboration avec l'École nationale de cirque. Des éducateurs physiques ont reçu une formation et des démarches sont entreprises afin d'inviter un représentant de l'École de cirque à venir à Rimouski, en août prochain, pour former d'autres éducateurs. Dans le cadre de cours et d'activités, les

jeunes pourraient être familiarisés avec divers éléments du cirque.

Par ailleurs, Kino-Québec et ses partenaires ont également versé des bourses pour des projets présentés par les écoles l'Aquarelle, l'Écho-des-Montagnes et Lavoie.

Une élève organise un concours de dessins

Bravo à Émilie Jean et Saby Caron, deux élèves de la classe de 6^e année de madame Isabelle Gagné, à l'école l'Écho-des-Montagnes, qui ont fait preuve d'imagination et de créativité! Encouragée par son enseignante, Saby Caron a organisé un concours de dessins sur le thème « L'été » à l'intérieur

de son école. Saby a invité ses jeunes collègues à participer au concours, elle a recueilli les dessins et assuré le suivi. Parmi les 17 participants, Émilie Jean a réalisé le dessin gagnant qui représente l'école d'une façon très réaliste. Ce dessin sera laminé et exposé à l'entrée de l'école.

Le pavillon Mont-Saint-Louis reconnu « Établissement vert »

Le pavillon Mont-Saint-Louis du Bic est devenu officiellement un Établissement vert Brundtland. La fête de la reconnaissance qui soulignait l'entrée de l'établissement dans le réseau EVB a eu lieu le 30 mai, en présence de tous les élèves et de plusieurs personnalités du milieu dont le maire de la municipalité du Bic, monsieur Jean-Louis Lavoie, le curé, l'abbé Benoît Hins, la présidente du Conseil d'établissement de l'école, madame Nadine Lavoie, la directrice des services éducatifs de la C.S. des Phares, madame Jeannine Bérubé, et la présidente du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, madame Martine Cliche.

La directrice de l'école du Havre/Saint-Rosaire, madame Marjolaine Bernier-Dumais, a animé une cérémonie haute en couleurs dont les thèmes principaux étaient le pacifisme, l'environnement, la solidarité et la démocratie. Les jeunes ont déjà mis de

l'avant une série de mesures dans le but d'inscrire ces valeurs dans leurs préoccupations quotidiennes, puis d'en faire la promotion. Parmi les activités qui ont été mises de l'avant, on retrouve des mesures d'économie d'énergie, la cueillette du papier, le grand ménage de la cour d'école, la cueillette de denrées non périssables et l'ouverture à la communauté.

Une grande chaîne de drapeaux sur lesquels on retrouvait des résolutions inscrites par les jeunes et leur famille a été suspendue aux murs du gymnase. Chaque classe a également été invitée à énoncer une phrase qui reflète les valeurs EVB. La phrase sélectionnée, « Respecter la nature, c'est prévoir le futur », servira de guide pour l'année 2006-2007.

Plus de 1 100 écoles font maintenant partie du réseau EVB au Québec.

Les élèves de l'école les Cheminots sur scène

L'école les Cheminots, qui regroupe les pavillons Saint-Rémi de Price, aux Quatre-Vents de Saint-Octave et du Sommet de Padoue, a fait publiquement la promotion de son projet éducatif, le 25 mai dernier.

La réussite était au cœur des activités de l'après-midi qui ont mis à contribution les élèves des différents niveaux dans le cadre d'un grand spectacle.

Les orientations du projet éducatif, de même que des réalisations qui en découlent, ont ainsi été mises en lumière par les élèves. L'importance de la lecture, la réalisation d'une bande dessinée, le développement des compétences sociales, le règlement des conflits, l'estime de soi et la communication sont parmi les thèmes qui ont été développés. Les parents et des membres de la communauté ont assisté au spectacle.

Le Phare en vacances!



C'était la dernière parution du journal Le Phare pour 2005-2006. Nous vous reviendrons bien sûr à la rentrée et nous comptons plus que jamais sur votre collaboration pour faire état des événements qui se déroulent partout sur le territoire de la Commission scolaire des Phares.

Thérèse et Réna vous souhaitent des vacances ensoleillées et du repos à profusion. À bientôt!